

# LE Jacobin

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

## Programmation Semaine de relâche scolaire

Détails en page 11.



### ATTENTION COVID-19

Toutes les activités mentionnées dans le Jacobin peuvent être annulées ou reportées en tout temps en fonction des recommandations de la santé publique.

Inscrivez-vous sur notre site Internet en cliquant sur l'icône ci-dessous.



# CONTACT



## Mairie

16, rue Maréchal  
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0  
Téléphone : 450 839-3671  
Télécopieur : 450 839-2387  
info@st-jacques.org  
www.st-jacques.org

## Horaire\*

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30,  
vendredi de 8 h à 12 h.  
\* Fermée entre 12 h et 13 h.

## Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour  
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.  
Téléphone : 1 800 567-9372  
Pendant les heures de bureau, en cas de  
panne d'électricité seulement.  
Téléphone : 450 839-7697.

## Conseil municipal

Prochaines séances  
Lundi 1 février  
Lundi 1 mars

Les séances se tiendront en captation vidéo.  
Toute demande au conseil doit être transmise à  
la direction générale au moins deux semaines à  
l'avance pour être inscrite à l'ordre du jour.



## Horaire

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,  
jeudi de 13 h à 20 h  
et le samedi de 9 h à 12 h.

**Merci de respecter les mesures en vigueur.**  
Téléphone : 450 831-2296.

# SOMMAIRE

Le conseil municipal	
• Mot de la mairesse	3
• Inscription pour l'année scolaire	3
• Avis public	4
• Budget 2021	5
Sécurité civile	
• Capsule de prévention des incendies	6
Vos organismes	
• CAB Montcalm	7
• ACEF Lanaudière	7
• Inscription St-Louis-de-France	7
Loisirs	
• Camp de jour	8
• Patinage libre	8
• Défi château de neige	9
• Activités mixtes	9
• Horaire de la patinoire	10
• Patinage aux flambeaux	10
• Skiez à la planche	10
• Programmation semaine de relâche	11
• Bain libre	11
• Circuit historique	11
• Offre d'emploi étudiant	12
Culture	
• Offre d'emploi étudiant	13
Bibliothèque	
• Conférences-voyages	14
• Prêt sans contact	14
• Nouveautés numériques	15
• Prêt numérique	15
• Réserver vos livres en ligne	15
Travaux publics	
• Stationnement hivernal	16
• Déneigement des entrées privées	16
• Déneigez et déglacez vos bacs	16

**Si la COVID-19 vous inquiète ou si  
vous présentez des symptômes  
comme de la toux ou de la fièvre,  
vous pouvez contacter, sans frais,  
le 1 877 644-4545.**

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	BBM-Imprimerie Lanctôt
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	2050 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

### Mot de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

Dans cette première parution du Jacobin de l'année 2021, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2021.

Le mois de février est le moment de parler de réussite scolaire. Nos étudiants ont particulièrement été touchés par cette pandémie. C'est pourquoi cette année encore nous invitons les étudiants qui poursuivent leurs études postsecondaires à participer à la bourse de la mairesse. Nous voulons encore une fois encourager la persévérance scolaire chez nos jeunes. Les critères d'admissibilité sont les suivants : être résident de Saint-Jacques, fréquenter une institution scolaire postsecondaire et avoir moins de 25 ans.

Le formulaire d'inscription sera sur le site internet de la municipalité. Vous pouvez vous inscrire du 15 février au 19 mars 2021. Cette bourse d'une valeur de 250\$ sera tirée au hasard parmi les participants.

Enfin, je vous invite à suivre la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques afin de recevoir les plus récentes informations de notre municipalité.

Au plaisir de se voir bientôt,



Josyane Forest  
Mairesse



### Inscription pour l'année scolaire 2021-2022 Semaine du 8 au 12 février 2021



Veuillez contacter l'établissement scolaire pour connaître les mesures sanitaires en place avant de vous y présenter : École Saint-Louis-de-France : (450) 758-3734

**Pour l'inscription de votre enfants, vous devez fournir les documents suivant:**

- le certificat de naissance de l'enfant (grand format émis par le bureau de l'état civil)
- la carte d'assurance maladie de l'enfant
- Une preuve de résidence

*Pour les élèves qui fréquentent présentement une autre commission scolaire, vous devez également fournir le dernier bulletin de l'enfant.*

**Pour une nouvelle inscription à passe-partout ou à la maternelle :**

- ❖ Passe-Partout : l'enfant doit avoir 4 ans avant le 30 septembre 2021.
- ❖ Maternelle : l'enfant doit avoir 5 ans avant le 30 septembre 2021.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

## AVIS PUBLIC

### ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT L'APPROBATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES POUR L'ANNÉE 2021:

QUE selon l'article 2 du règlement numéro 023-20 18, le conseil municipal doit établir, par résolution, le calendrier des séances ordinaires, et ce, avant le début de chaque année civile;

QU'à cet effet, la résolution numéro 458-2020 a été adoptée le 7 décembre 2020 afin que les séances ordinaires du conseil pour l'année 2021 soient tenues à 19 h à la salle du conseil de la mairie de Saint-Jacques située au 16 rue Maréchal à Saint-Jacques, selon le calendrier suivant:

- Lundi 11 janvier 2021;
- Lundi 1<sup>er</sup> février 2021 ;
- Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021;
- Lundi 12 avril 2021;
- Lundi 3 mai 2021;
- Lundi 7 juin 2021;
- Lundi 5 juillet 2021 ;
- Lundi 2 août 2021;
- Lundi 13 septembre 2021 ;
- Lundi 4 octobre 2021 ;
- Lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 ;
- Lundi 6 décembre 2021;
- Mercredi 15 décembre 2021 (séance spéciale du budget)

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 15<sup>E</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2020.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Inscrivez-vous à notre infolettre en consultant le site internet municipal afin de recevoir le résumé des séances du conseil par courriel. <http://www.st-jacques.org/municipalite/profil/>

Des copies papier seront également disponibles à la mairie au 16 rue Maréchal.

**\*\* Les séances du conseil sont disponibles en tout temps sur notre site internet : [www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org)**



### Municipalité de Saint-Jacques

#### COMPARATIF BUDGET 2021 ET 2020

REVENUS :	2021	2020	Variation
TAXES GÉNÉRALES	3 865 832 \$	3 755 784 \$	110 048 \$
TAXES SPÉCIALES POUR SERVICE DE LA DETTE	659 894 \$	690 246 \$	(30 352 \$)
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	778 650 \$	746 080 \$	32 570 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	204 927 \$	198 900 \$	6 027 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	12 400 \$	25 800 \$	(13 400 \$)
AUTRES (licences, permis, amendes & pénalités)	218 000 \$	192 000 \$	26 000 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	237 075 \$	283 445 \$	(46 370 \$)
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec et Canada)	274 931 \$	268 069 \$	6 862 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	(282 743 \$)	(284 800 \$)	2 057 \$
AFFECTATION DE SURPLUS	210 289 \$	120 443 \$	89 846 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>6 179 255 \$</b>	<b>5 995 967 \$</b>	<b>183 288 \$</b>

DÉPENSES :	2021	2020	Variation
CONSEIL ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 383 164 \$	1 367 312 \$	15 852 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 123 051 \$	962 191 \$	160 860 \$
TRANSPORT	1 568 467 \$	1 437 888 \$	130 579 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 460 842 \$	1 446 898 \$	13 944 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	17 300 \$	13 900 \$	3 400 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DEVELOPPEMENT	175 715 \$	211 320 \$	(35 605 \$)
LOISIRS ET CULTURE	870 402 \$	959 320 \$	(88 918 \$)
SERVICE DE LA DETTE :			
· Remboursement capital	409 505 \$	475 810 \$	(66 305 \$)
· Remboursement intérêt	386 904 \$	406 566 \$	(19 662 \$)
FINANCEMENT ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET DCTP	(48 116 \$)	(64 011 \$)	15 895 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	69 000 \$	25 900 \$	43 100 \$
CONCILIATION A DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	(1 236 979 \$)	(1 247 127 \$)	10 148 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 179 255 \$</b>	<b>5 995 967 \$</b>	<b>183 288 \$</b>

	2021	2020	Variation
Évaluation des immeubles résidentiels	468 382 036 \$	466 231 324 \$	2 150 712 \$
Évaluation des immeubles non-résidentiels	40 802 864 \$	40 860 576 \$	(57 712 \$)
Évaluation imposable totale	509 184 900 \$	507 091 900 \$	2 093 000 \$
Évaluation non-imposable	41 296 100 \$	41 296 100 \$	- \$

Comparatif des taux des taxes		2021	2020	Variation
Taux de la taxe foncière - résiduelle	du 100\$ d'éval.	0.715 \$	0.705 \$	0.010 \$
Taux de la taxe foncière - non-résidentiel	du 100\$ d'éval.	1.035 \$	1.025 \$	0.010 \$

Comparatif de la tarification pour services municipaux - Résidentielle			2021	2020	Variation
Eau	générale	par unité	130.00 \$	130.00 \$	0.00 \$
	piscine	par unité	50.00 \$	50.00 \$	0.00 \$
Egout		par unité	220.00 \$	210.00 \$	10.00 \$
Matières résiduelles		par unité	93.00 \$	90.00 \$	3.00 \$
Recyclage-environnement		par unité	22.00 \$	20.00 \$	2.00 \$

Le conseil municipal de Saint-Jacques

Adopté ce 16 décembre 2020

# SÉCURITÉ CIVILE

## CAPSULE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

### LE SERVICE DE SÉCURITÉ DES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES SE JOINT À CELUI DE LA MRC DE MONTCALM

La MRC de Montcalm conjointement avec son Service de sécurité des incendies et la municipalité de Saint-Jacques est heureuse d'annoncer cette importante nouvelle.

Créé en 2010, le Service de sécurité des incendies de la MRC de Montcalm assure la protection des municipalités de Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Esprit et Saint-Alexis à laquelle s'ajoutera officiellement la municipalité de Saint-Jacques, le 4 janvier prochain.

La mise en commun des ressources tant matérielles qu'humaines permettra le rehaussement du service destiné à la population. Le SSI de la MRC de Montcalm oeuvrera dorénavant dans 4 casernes distinctes et la présence de pompiers y sera assurée 24/7. L'ensemble des pompiers, incluant les membres de l'état-major, sera sous la responsabilité de monsieur François Thivierge, directeur. Il sera secondé par Jocelyn Bélisle, directeur adjoint du service ainsi que de monsieur Daniel Bell, chef aux opérations.

De plus, notons que le volet prévention incendie de la MRC de Montcalm est dorénavant assumé par les municipalités elles-mêmes. Nous remercions les techniciens préventionnistes qui nous quitteront sous peu et nous leur souhaitons bon succès pour la suite.

Source :  
Madame Stéphanie Therrien  
Directrice des communications  
MRC de Montcalm



## Cendres chaudes

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone. Au Québec, environ un incendie tous les 2 jours est causé par un mauvais entreposage de cendres chaudes! Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Vous pouvez également ajouter de l'eau ou de la neige aux cendres chaudes pour les refroidir.

**ATTENTION :** N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.



**Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis déposez-le à l'extérieur, sur une surface incombustible, à plus d'un mètre des bâtiments.**

Ces renseignements proviennent du ministère de la Sécurité publique : <https://www.securite-publique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/capsule-prevention.html>

# VOS ORGANISMES

## INFORMATION



PROCHES  
AIDANTS

Vous voyez à l'organisation de vie d'une personne en perte d'autonomie ?  
Vous êtes responsable d'un proche qui vit en hébergement ?  
Vous partagez le quotidien d'une personne âgée ou d'une personne handicapée ?

### Voici des activités pour vous aider dans votre rôle d'aidant !



#### FORMATION - Initiation au focusing

Les lundis 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 février 2021 - 13h00 à 16h00

Le focusing est une expérience particulière d'écoute intérieure, corporellement ressentie, conduisant à une forme de conscience et de connaissance de soi profonde. La formation est animée par Anne Brissette d'Aux Couleurs de la vie Lanaudière.



#### ATELIER LES CLÉS - Aspects légaux - Mandat de protection Mercredi 24 février 2021 - 19h00 à 20h30

Présentation et échange sur le mandat de protection, la procuration, l'homologation, la séparation et les tutelles. L'atelier est animé par Marie-Josée Manègre, notaire.



#### ATELIER LES CLÉS - Aspects légaux - Testament Mercredi 24 mars 2021 - 19h00 à 20h30

Présentation et échange sur le mandat de protection, la procuration, l'homologation, la séparation et les tutelles. L'atelier est animé par Marie-Josée Manègre, notaire.

Les activités se font en ligne avec la plateforme Zoom (vous recevrez le lien lors de votre inscription).  
Gratuit pour les membres du CAB Montcalm. 15\$ pour les non-membres (frais d'adhésion annuelle).

Inscription : 450 839-3118 ou 1 888 839-3440 poste 227

Veuillez svp laisser un message vocal avec votre nom et vos coordonnées



### PROGRAMMATION D'HIVER DE L'ACEF

## LES SÉANCES D'INFO VIRTUELLES DU MERCREDI



ON VOUS PARLE DE VOS  
FINANCES... ET C'EST GRATUIT!

- 20 janvier 18h: Un problème avec un commerçant? Je connais mes droits et recours!
- 27 janvier 10h: Je suis une personne aidante (proche aidant): à quels crédits d'impôt ai-je droit?
- 3 février 18h: Travailleur autonome: par où commencer pour bien gérer mes finances?
- 10 février 10h: Tout savoir sur les crédits d'impôts pour personnes aînées
- 17 février 10h: Des conseils judiciaires pour bien choisir une résidence privée pour aînés
- 24 février 18h: Fraudes sur le Web, arnaques, escroqueries... comment les éviter?
- 3 mars 18h: Recevoir des subventions du gouvernement pour les études des enfants, sans cotiser!
- 10 mars 18h: Bien manger à bon compte!
- 17 mars 18h: Les achats en ligne: quels sont mes droits?
- 24 mars 18h: Budgéter à l'aide d'un calendrier
- 31 mars 18h: La consommation responsable et la guerre aux plastiques

Séances d'une durée de 60 minutes  
via la plateforme Zoom (visionnement en  
différé disponible sur demande)

Pour inscription et info:  
aceflanaudiere@gmail.com  
450-756-1333 ext.1  
@aceflanaudiere



## Les inscriptions sont en cours!

Rendez-vous au [www.defiskinicoletti.com](http://www.defiskinicoletti.com)  
pour inscrire votre équipe.

Des prix seront remis aux équipes ayant  
effectuées les meilleures collectes de  
fonds.



12 ET 13 MARS 2021

CUMULEZ DES FONDS  
ET DES KILOMÈTRES EN ÉQUIPE!  
POUR LE PLAISIR ET POUR LA SANTÉ!

Fondation pour la Santé  
du Nord de Lanaudière  
[www.defiskinicoletti.com](http://www.defiskinicoletti.com)  
defiskinicoletti

Inscrivez-vous!

NOUVELLE FORMULE!  
Bougez  
où vous  
voulez!

### Camp de jour | Semaine de relâche scolaire

#### Inscription

Inscrivez votre enfant au camp de jour de la relâche scolaire dès aujourd'hui!

Jusqu'à la capacité limite d'accueil du camp (40 enfants). Premier arrivé, premier servi!

Formulaire d'inscription disponible au garage municipal situé au 186, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (Qc) J0K 2R0, et sur notre site Internet : [www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/](http://www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/).

#### Du 1 au 5 mars 2020

L'horaire régulier du camp de jour est de 8 h à 17 h.

#### Coût

Camp de jour : 1<sup>er</sup> enfant : 60 \$ | 2<sup>e</sup> enfant : 50 \$ | 3<sup>e</sup> enfant : 40\$.

#### Pour toute question :

450 839-3671, poste 7670 | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org).

Le camp de jour d'hiver est organisé selon les règles en vigueur de la santé publique. Celles-ci peuvent donc changer à tout moment. Merci de votre compréhension.






**PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE AU SEIN DE LA MRC DE MONTCALM**  
23 SEPTEMBRE AU 16 AVRIL 2021

Le conseil des maires et mairesses de la MRC de Montcalm est heureux d'offrir des heures de glace gratuites destinées au patinage libre à ses citoyen(ne)s. Une preuve de résidence sera exigée sur place.

Nous vous invitons à vous informer sur les consignes sanitaires exigées par la direction du Centre sportif de Saint-Lin-Laurentides avant de vous présenter sur place et de vous y conformer.



Lundi : 14 h à 15 h

Mardi et jeudi : 10 h à midi

Vendredi : 14 h 30 à 16 h 30

  
**Le Centre Sportif**  
 Saint-Lin-Laurentides

📍 490, rue St-Isidore  
 Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2V1  
 ☎ 450 439-2411



**PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE AU SEIN DE LA MRC DE MONTCALM**  
23 SEPTEMBRE AU 30 AVRIL 2021

Le conseil des maires et mairesses de la MRC de Montcalm est heureux d'offrir des heures de glace gratuites destinées au patinage libre à ses citoyen(ne)s. Une preuve de résidence sera exigée sur place.

Nous vous invitons à vous informer sur les consignes sanitaires exigées par la direction du Complexe **JC Perreault** avant de vous présenter sur place et de vous y conformer.



Lundi : 11h45 à 12h45  
 Mardi : 11h45 à 12h45  
 Mercredi : 18h15 à 19h15  
 Jeudi : 11h45 à 13h15  
 Vendredi : 19h15 à 20h45 (\* 30 octobre 10h45 à 12h45)  
 Samedi : 16h45 à 18h45  
 Dimanche : 10h15 à 12h15 (\* 24 janvier 15h45 à 17h45)

**SEMAINE DE RELÂCHE (1<sup>er</sup> au 5 mars 2021)**

Lundi - 1<sup>er</sup> mars : 11h45 à 13h45  
 Mardi - 2 mars : 11h45 à 13h45  
 Mercredi - 3 mars : 17h15 à 18h00  
 Jeudi - 4 mars : 11h45 à 14h15  
 Vendredi - 5 mars : 18h15 à 20h45

**EXCEPTIONS - Patinage libre indisponible**

2 et 3 octobre  
 16-17-18 octobre  
 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre  
 13-14-15 novembre  
 13 décembre  
 25 décembre (fermé)  
 28-29-30 décembre  
 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier 2021 (fermé)  
 22 et 23 janvier

Complexe **JC Perreault**

📍 620, rue J. Oswald Forest  
 Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0  
 ☎ 450 588-4888 poste 210  
 📧 [billetterie@complexejcperreault.com](mailto:billetterie@complexejcperreault.com)

Si vous souhaitez être informés des changements à l'horaire ou des annulations par courriel, n'hésitez pas à transmettre votre adresse courriel en spécifiant que vous souhaitez recevoir l'horaire toutes les semaines.



## UN DÉFI GRATUIT ET OUVERT À TOUT LE MONDE!

Pour participer, il suffit de construire un château de neige, de l'immortaliser en photo et de partager celle-ci en l'inscrivant sur le site Internet provincial du DCN. Des prix seront attribués, tant au niveau provincial que régional, au hasard, parmi ceux et celles qui auront inscrit leur château.

Pour vous inscrire : <https://defichateaudeneige.ca/>

Pour plus d'information : contactez-nous au 450 839-3671, poste 7670.

### **Basketball mixte NOUVEAU!**

#### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

**Qui** : 8 à 12 ans.

**Session** : à déterminer

**Quand** : les mardis de 18 h à 19 h.

**Coût** : 14 \$ / participant / session  
17,50 \$/non-résident. Taxes incluses

**Lieu** : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France  
(4, rue du Collège).

**Matériel requis** : bouteille d'eau.

### **Volleyball mixte**

#### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

**Qui** : 16 ans et plus.

**Session** : à déterminer

**Quand** : les mardis de 19 h 15 à 21 h 15.

**Coût** : 16,10 \$ / participant / session  
20,13 \$/non-résident. Taxes incluses

**Lieu** : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France  
(4, rue du Collège).

**Matériel requis** : bouteille d'eau et ballon de Volleyball.

### **Badminton mixte**

#### **RÉSERVATION DE TERRAIN OBLIGATOIRE**

**Qui** : pour tous.

**Session** : à déterminer

**Horaire** : les mercredis, entre 18 h et 22 h.

**Coût** : 16,10 \$ / participant / session  
20,13 \$ / non-résident. Taxes incluses

**Lieu** : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France  
(4, rue du Collège).

**Matériel requis** : raquette, volant et bouteille d'eau.

### **Hockeyball mixte**

#### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

**Qui** : enfants de 6 à 12 ans.

**Session** : à déterminer

**Horaire** : les lundis de 18 h à 19 h.

**Coût** : 14 \$ / participant / session  
17,50 \$ / non-résident.

**Lieu** : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France  
(4, rue du Collège).

**Matériel requis** : lunettes de protection et bouteille d'eau obligatoires. \* Il est recommandé d'utiliser votre bâton s'il est muni d'une palette de plastique et de porter gants, protège-tibias et casque avec visière ou un couvre-visage.

**Information et inscription** : Vincent Grenier, technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670, ou à [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org)

### PATINOIRE ET SENTIER GLACÉ DU PARC AIMÉ-PIETTE :

Horaire

LUNDI AU JEUDI	17 h à 19h30
VENDREDI	17 h à 19h30
SAMEDI ET DIMANCHE	10 h à 19h30

LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE (1 AU 5 MARS 2021)  
TOUS LES JOURS DE 10 h à 19h30

En raison du contexte de la COVID-19, voici les directives à suivre:

- Le patinage libre est autorisé seul ou dans sa bulle familiale
- Le hockey libre est autorisé (sans filet) seul ou dans sa bulle familiale
- 16 personnes maximum en même temps sur la patinoire
- Respecter les deux mètres de distanciation physique en tout temps

L'horaire peut changer sans préavis selon les directives de la santé publique et varier en fonction de la température.

Bonne saison à tous et à toutes!



### Patinage aux flambeaux

Dans le sentier glacé du parc  
Aimé-Piette à 18 h.

4 février | 11 février | 18 février  
| 25 février



### « SKIEZ À PLANCHE »

Billets de ski journaliers (sans date fixe) à vendre:

Val Saint-Côme:

Enfant (6 à 12 ans):	32,19\$
Étudiant (13 à 23 ans):	37,39\$
Adulte (23 à 59 ans):	43,24\$
Bel âge (60 à 74 ans):	32,19\$

Plus de 15% de  
rabais sur les tarifs  
réguliers. \*À  
l'exception du tarif  
étudiant.

La Réserve à Saint-Donat:

Étudiant (13 à 23 ans):	26,00\$
Adulte (23 à 59 ans):	34,30\$

Économie de  
30% sur le tarif  
régulier.

Taxes incluses

Pour plus d'information: 450 839-3671 poste 7670 ou par courriel au [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org)



### Programmation des activités de la semaine de relâche scolaire

Toutes les activités sont gratuites et peuvent être annulées selon les règlements en vigueur de la santé publique.

**1 mars**



**Chasse au trésor!**



**Clientèle :** Parents et enfants.

**Où :** Parc Aimé-Piette.

**Quand :** 13 h à 15 h.

**4 mars**



**Soirée PokémonGo!**



**Clientèle :** Pour tous.

**Où :** Bibliothèque Marcel-Dugas.

**Quand :** 18 h à 20 h.

**2 mars**



**Château des neiges en musique!**



**Clientèle :** Parents et enfants.

**Où :** Parc Aimé-Piette.

**Quand :** 13 h à 15 h 30.

**5 mars**



**Ciné-famille!**



**Clientèle :** Parents et enfants.

**Où :** Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France.

**Quand :** 13 h à 15 h.

**3 mars**



**Défi fusil à fléchette (NERF)!**



**Clientèle :** Enfants 12 ans et moins.

**Où :** Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France.

**Quand :** 13 h à 15 h.

**Inscriptions obligatoires :**  
450 839-3671, poste 7670 |  
loisir@st-jacques.org.

**Date limite 26 février 2021.**

Inscrivez-vous pour être les premiers informés de la reprise du bain libre.

**Piscine du Collège Esther-Blondin**  
**Bain libre et couloir de nage**

**Horaire à venir**

**Inscription obligatoire**

Exclusif aux résidents de Saint-Jacques.  
Preuve de résidence exigée. Casque de bain obligatoire.  
Information: 450-839-3671 poste 7670

### Circuit historique de Saint-Jacques

La carte interactive que nous vous offrons vous situe à différents points d'intérêt historiques de la municipalité et elle vous donne de l'information à par rapport à ces lieux. Une belle activité extérieure à faire en famille!

Pour plus d'information : <https://baladodecouverte.com/circuits/957/circuit-historique-de-saint-jacques--nouvelle-acadie>



### ANIMATEURS OU ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR

Située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter des étudiants ou des étudiantes pour effectuer l'animation du camp de jour pour l'été 2021.

#### FONCTIONS DU OU DE LA TITULAIRE DU POSTE

- Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants d'âge primaire (4 à 12 ans) ;
- Animer une variété d'activités ;
- Élaborer une programmation d'activités pour son groupe d'âge ;
- Assurer la sécurité des enfants lors des activités et des sorties ;
- Accomplir toute autre tâche connexe ;
- Être disponible pour travailler lors des événements spéciaux : Fête nationale, cinéma plein air, etc.

#### EXIGENCES

- Être aux études à temps plein au Cégep dans un domaine relié à l'emploi ;
- Être disponible du 14 juin au 20 août 2021 ;
- Être disponible pour les deux fins de semaine de formation ;
- Être disponible pour travailler le 24 juin lors de la célébration de la Fête nationale ;
- Avoir de l'expérience comme animateur (un atout) ;
- Avoir suivi et réussi la formation DAFA (un atout) ;
- Avoir son attestation en secourisme d'urgence et RCR valide (un atout) ;

#### QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être dynamique ;
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Avoir une bonne habileté à communiquer ;
- Avoir un bon esprit d'équipe ;

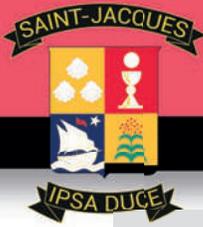
#### CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps plein 40 heures par semaine ;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **au plus tard, le 28 février 2021** à :

Mme Josée Favreau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
Municipalité de Saint-Jacques  
16, rue Maréchal  
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0  
josee.favreau@st-jacques.org

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.  
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis.  
Seules les personnes retenues seront contactées.



### Animateur ou animatrice de la Maison de la Nouvelle-Acadie

Municipalité de plus de 4 000 habitants, située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter une personne dynamique intéressée à rejoindre l'équipe du Service culturel et des Services de proximité à titre d'animateur ou animatrice de la Maison de la Nouvelle-Acadie.

Relevant de la directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe, l'étudiant ou l'étudiante effectuera diverses tâches reliées à l'offre d'information touristique et culturelle.

Il ou elle aura, en outre, les fonctions suivantes :

- Assurer les heures d'ouverture de la Maison de la Nouvelle-Acadie ;
- Animer la visite en lien avec les expositions permanente et itinérante ;
- Renseigner sur l'offre touristique et culturelle de Saint-Jacques et les environs ;
- Effectuer du travail clérical pour le Service culturel et les Services de proximité ;
- À l'occasion, assister la technicienne pour le service culturel ;
- Toutes autres tâches connexes.

#### EXIGENCES

Le candidat ou la candidate doit :

- Être étudiant-e (collégial ou universitaire) ;
- Étudier dans un domaine relié à l'emploi est un atout (communication, recherche et animation culturelles, histoire, histoire de l'art, muséologie, etc.) ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Être inscrit-e dans un établissement scolaire en septembre 2021 ;
- Avoir le souci de bien servir la clientèle ;
- Être à l'aise avec le public et faire preuve de jugement ;
- S'exprimer clairement et dans un langage approprié ;
- Faire preuve d'autonomie et d'un sens développé des responsabilités.

#### CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps partiel (de la Fête de la Reine à la Fête Nationale), puis temps plein (jusqu'à la Fête du travail), puis temps partiel (jusqu'à l'Action de Grâce) ;
- Avoir un statut d'étudiant-e (mai à octobre 2021) ;
- Horaire temps partiel : au maximum 20 heures par semaine (vendredi au dimanche)
- Horaire temps plein : 35 heures par semaine, du mercredi au dimanche.

#### CONDITIONS SALARIALES

- 16 \$ de l'heure.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **avant 16 h, le 25 février 2021**, à :

Mme Annie Jolicoeur  
Directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe  
Municipalité de Saint-Jacques  
16, rue Maréchal  
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0  
comptabilite@st-jacques.org

#### ENTRÉE EN FONCTION

Mai 2021

**La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.  
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.  
Seules les personnes retenues seront contactées.**

### LES CONFÉRENCES-VOYAGES

## Explorer la planète

18 février à 18h30



La Polynésie française est composée de 118 îles réparties en 5 archipels. Pour le voyageur qui décide d'y faire un tour pour la première fois, le dilemme est de choisir lesquelles visiter. Évidemment, il y en a pour tous les goûts (plages, randonnées, plongée, culture polynésienne, etc.), mais chaque île a sa couleur locale. Pierre-Luc Côté, grand voyageur et conférencier vous propose son petit guide pour vous aider à choisir sur quelles îles de la Polynésie française vous faire dorer (ou pas!) lors de votre prochain voyage!

La conférence sera diffusée sur Zoom et s'adresse à tous les publics. Téléchargez à l'avance l'application Kahoot pour participer aux jeux-questionnaires qui ponctueront la soirée!

Inscription via le formulaire google, disponible en suivant le code QR ou sur l'événement FB.



Même en zone rouge, votre bibliothèque reste ouverte.

## PRÊT SANS CONTACT

La bibliothèque tient à la santé de ses usagers!

C'est pourquoi nous offrons désormais le prêt sans contact aux usagers qui préfèrent ne pas entrer dans la bibliothèque.

Réservez vos livres via le catalogue en ligne ou en nous contactant durant les heures d'ouverture. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller et de préparer les livres, revues, CD, DVD ou livres audio que vous souhaitez emprunter.

Nous conviendrons d'un rendez-vous afin de vous remettre vos emprunts en toute sécurité.

Informez-vous auprès de Jeanne et Rachel  
biblio@st-jacques.org // 450 831-2296



Horaire régulier  
Lundi 13 h à 18 h  
Mardi 13 h à 18 h  
Jeudi 13 h à 20 h  
Samedi 9 h à 12 h

# BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉS NUMÉRIQUES



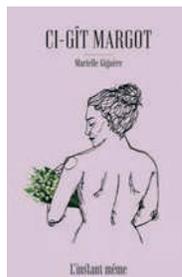
Mario Lemieux,  
bonjour  
*Michèle Nicole  
Provencher*



Soigner du nord  
au sud  
*Danielle  
Perreault*



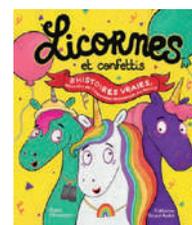
À l'hôtel des  
Pays d'en haut  
*Maryse Rouy*



Ci-gît Margot  
*Marielle  
Giguère*



Liberté 45  
*Pierre-Yves  
McSween*



Licornes et  
confettis  
*Catherine  
Girard-Audet*

## PRÊT NUMÉRIQUE

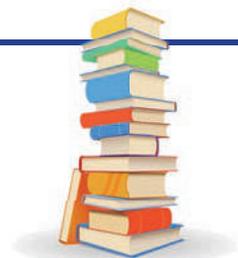
Plusieurs ouvrages récents sont disponibles sur la plateforme [pretnumerique.ca](http://pretnumerique.ca) de votre bibliothèque. Rendez-vous sur la page du catalogue de la bibliothèque sur le site web de la Municipalité.

Servez-vous de votre numéro d'abonné et de votre NIP pour vous connecter et emprunter des livres numériques. Un lien de téléchargement vous sera envoyé par courriel.

## RÉSERVER VOS LIVRES EN LIGNE

### Procédure

1. Rendez-vous sur le site de la municipalité [www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org)
2. Dans les onglets de gauche, cliquez sur BIBLIOTHÈQUE
3. Cliquez ensuite sur «Consulter le catalogue». La page du catalogue apparaîtra.
4. Connectez-vous grâce à votre numéro d'abonné figurant à l'endos de votre carte et inscrivez votre NIP. Contactez-nous si vous ne connaissez pas votre NIP!
5. Faites votre recherche avec un mot-clé, le titre d'un livre ou le nom d'un auteur. Vous pouvez également chercher parmi les nouveautés en cliquant sur les liens dans la liste Info-livres à droite de la page.
6. Une fois que vous avez trouvé votre document, cliquez sur «Effectuer une réservation», une fois, puis une seconde fois à la page suivante. Vous pouvez réserver jusqu'à 5 documents.
7. Votre livre est maintenant réservé! Nous vous appellerons dans les 24h à 48h pour vous donner un rendez-vous à la bibliothèque.





**STATIONNEMENT HIVERNAL**

**Il est interdit de stationner sur les chemins publics du 1er novembre au 15 avril entre 23 h à 7 h.**

**Merci de votre compréhension.**



### Rappel : Règlement no 003-2018

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du :

**1er novembre au 15 avril inclusivement entre 23 h et 7 h**, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

## Déneigement des entrées privées (règlement no. 266-2015)

Il est interdit de :

- De déposer, souffler ou déverser sur un immeuble public ou sur une autre propriété que la sienne de la neige ou de la glace.
- De souffler ou déverser de la neige ou de la glace dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne d'incendie.
- De créer, de permettre ou de tolérer un amoncellement de neige ou de glace de façon à nuire à la visibilité pour les piétons ou les véhicules automobiles.
- Il est interdit à toute personne de projeter ou déposer sur la voie publique de la glace ou de la neige provenant de son terrain ou de sa propriété ou de celle dont il assume le déblaiement.

## En hiver, déneigez et déglacez vos bacs!

### Déneigez et déglacez vos bacs

Il est primordial de bien déneiger et déglacer vos bacs. Ces gestes si simples permettent aux éboueurs de vous offrir un service sécuritaire et professionnel. Cela ne concerne pas uniquement les couvercles. En effet, il est conseillé de laisser un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour de vos bacs afin de ne pas nuire à la collecte mécanisée.

### Positionnement des bacs

- Lors d'une tempête de neige, il est recommandé de placer vos bacs ou sacs à déchets en bordure de rue le matin de la collecte avant 7 h. Aussi, assurez-vous que les couvercles soient fermés. Puis, placez les poignées et les roues du côté de votre demeure. Cette position permet d'éviter que les matières ne se retrouvent dans le couvercle de vos bacs ou encore qu'elles ne les brisent.
- Si vous avez plus d'une collecte la même journée, placez vos bacs de chaque côté de votre entrée. Vous respecterez ainsi le dégagement de 60 cm (2 pieds) suggéré.
- Important : Tous bacs, poubelles et sacs à ordures glacés ou enneigés ne seront pas ramassés.



Source : EBI.